

26^{ème} SALON DE L'ANALYSE TECHNIQUE et 19^{ème} Salon DU TRADING

Vendredi 28 mars 2025



DOSSIER TECHNIQUE Salon AT mars 2025



UIC-P – Tour Eiffel Center

LIEU : UICP - TOUR EIFFEL CENTER
ADRESSE : 16 rue JEAN REY - 75015 PARIS
DATES :
MONTAGE DES STANDS : JEUDI 27 MARS 2025
OUVERTURE SALON : VENDREDI 28 MARS 2025

Contact : André Malpel

Tél : 01 40 56 09 24 – Port. : 07 82 44 09 32

Emails : andre.malpel@salonAT.com



DOSSIER TECHNIQUE

(**17 pages** + la page titre d'intro)

Merci de noter que les Bons de la **Page 9** à la **Page 17** sont à nous retourner **avant le 1^{er} mars 2025**, faute de quoi les commandes ne pourront être assurées.

SOMMAIRE

- PAGE TITRE
- P.1** - SOMMAIRE
- P.2** - PLANNING HORAIRE A L'ATTENTION DES EXPOSANTS
- P.3** - ACCÈS EXPOSANTS : CHARGEMENT - DÉCHARGEMENT
STATIONNEMENT - PLAN D'ACCÈS
- P.4** - DESCRIPTIF STAND (Base Modulaire pré-équipée : Structure, Moquette, Eclairage, Enseigne)
LOCATION MATÉRIEL - VIDÉO - PLASMA - PC - MOBILIER
- P.5** - BON DE COMMANDE PETIT MOBILIER - Agence IAT : Table, Chaise, Mange-debout
- P.6** - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES - MÉTRO, BUS, HOTELS A PROXIMITÉ
- P.7, 8** - RÉGLEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ ([à lire et à respecter impérativement](#))

Pages 9 à 17 : BONS DE COMMANDE A NOUS RETOURNER



AVANT le 1^{er} MARS 2025

- P. 9** BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ([sauf réservation d'une formule "Package"](#))
- P.10** LIGNES INTERNET ([sauf réservation d'une formule "Package"](#))
- P.11** IMPLANTATION BRANCHEMENTS – DISPOSITION STAND (Mod. ou Déco)
- P.12** INSCRIPTION SUR ENSEIGNE
- P.13** BADGES
- P.14** AUTRES VECTEURS DE COMMUNICATION : Diffusion, Kakemonos, Emailing ...
- P.15** CARTONS D'INVITATIONS
- P.16** INSERTION PUBLICITAIRE

> **Pg.17 BON POUR ACCORD : A RETOURNER AVANT LE 1^{ER} MARS 2025**



PLANNING HORAIRE

HORAIRES DE MONTAGE jeudi 27 mars 2025 : 18h30 à 21h30 (3 heures)

JEUDI
27 mars 2025

18h30 à 21h30 : ACCUEIL DES EXPOSANTS à l'Espace UIC-P

- Accès sur votre stand
- Remise de vos badges
- Installation de votre mobilier
- Vérification de vos commandes électriques et Internet

Présence indispensable du responsable stand

Attention: Consécutivement aux directives de l'espace d'Exposition, **tout dépassement d'horaire de +3 heures prévues de montage**, engendrera une facturation de 1.500€ ht/heure. >Ceci afin de conserver l'Electricité dans les lieux au-delà des 3 heures convenues de montage, ainsi que maintenir du personnel adéquat. Merci d'en faire la **demande expresse et règlement en amont, une semaine au moins avant le jour du salon**, au risque de ne pouvoir répondre à votre demande.

HORAIRES EXPOSANTS vendredi 28 mars 2025 => Jour du Salon

VENDREDI
28 mars 2025

- **08H00 à 19H00** : vous disposez des lieux d'exposition.
- **19H00 : DÉBUT DU DÉMONTAGE DES STANDS**
- **19H30 : FIN DE LA DERNIERE CONFÉRENCE**
- **20H00 : FERMETURE des PORTES**

➤ Présence obligatoire sur le stand durant toute la durée de la manifestation

HORAIRES SALON POUR LES VISITEURS

VENDREDI
28 mars 2025

De 09h00 à 20h00 : Accès du public au Salon
(La dernière conférence **se termine à 19h30**)



PLAN D'ACCES

❑ CHARGEMENT - DÉCHARGEMENT - LIVRAISON

Entrée des participants et accès Livraison : 16, rue Jean Rey – 75015 PARIS

Horaires de Livraisons : 10h00 à 19h30 veille du salon uniquement: **Jeudi 27 mars 2025**

Mention : Les colis doivent comporter le nom de la Manifestation, le nom du réceptionnaire ainsi que leur destination dans le Centre de Conférences (Accueil, vestiaire, Stand ou autre) ainsi que la date de la Manifestation. L'ensemble des colis doit être collecté impérativement à l'issue de la Manifestation et dans un délai maximum de 48 heures après l'Évènement. A défaut, l'agence IAT se réserve la possibilité de facturer au Client le coût associé à l'enlèvement desdits déchets, ce que ce dernier accepte sans réserve.

Autorisation : Tout changement d'horaires de livraison ou d'enlèvement doit faire l'objet d'une demande et confirmation écrite. Le Client est tenu de solliciter l'autorisation de l'UICP quant à la date et l'heure de toute livraison ou enlèvement, cette dernière pouvant refuser une livraison ou un enlèvement non préalablement autorisé(e).

Poids autorisé : Aucun matériel d'un poids supérieur à 500 kg, ne pourra être accepté.

❑ STATIONNEMENT

Parking Pullman Tour Eiffel (situé à 150 m du lieu d'exposition)

18-24 Avenue de Suffren 75007 Paris

Contact : Email: contact-france@interparking.com - Tel: 09 70 140 11

Horaires 24h/24h

Parking Castorama (situé à 400 m du lieu d'exposition)

13 Boulevard de Grenelle 75015 Paris

Contact : Tél 01 58 01 26 26

Horaires 9h-20h

❑ PLAN : 16, rue Jean Rey – 75015 PARIS





DESCRIPTION STAND -et- PRESTATAIRES

- **STRUCTURE:**
Structure aluminium naturel.
Cloison mélaminé **blanche**, **hauteur : 2.20 m**
Traverses hautes et basses aluminium laqué blanc.
Traverses hautes en façade du stand formant un bandeau.
- **MOQUETTE :** couleur **bleue**.
- **ECLAIRAGE DU STAND :** Mise en place d'un **rail de 2 à 3 spots** (ampoules basse consommation) pour un stand de 9 m² installé sur le bandeau de façade.
- **SIGNALISATION DU STAND :** Signalétique listant le nom de l'exposant en lettres adhésives noires, de 5 cm d'épaisseur sur fond blanc, sur une **enseigne drapeau 20cm x 60cm**, voir bon de commande enseigne P.12
- **HAUTEURS SOUS PLAFOND :** **3.00 M A 3.60 M.**

AMENAGEMENTS PARTICULIERS – DECORATIONS ET AMÉLIORATIONS STAND

Nous consulter en liaison avec notre prestataire :

SOCIETE : International Moduling

SITE WEB: [HTTPS://INTERNATIONAL-MODULING.COM](https://international-moduling.com)

CONTACT : MME MAGALIE SZEZAMIEL

TEL : 01 60 61 26 14

EMAIL : ms@international-moduling.com



LOCATION MATÉRIEL

- **Si vous souhaitez du matériel de location pour votre exposition, nous vous invitons à prendre directement contact auprès des fournisseurs ci-dessous.**
En vous remerciant de bien vouloir leur préciser le nom du salon ainsi que le lieu et la date de l'évènement.

LOCATION VIDÉO / AUDIO / PLASMA / PC :



SOCIETE A-LOC AUDIOVISUEL

SITE WEB: [WWW.A-LOC.COM](http://www.a-loc.com)

TEL : 01 71 16 19 80

> VOTRE CONTACT : LOÏC DE MAUBLANC

EMAIL : INFO@A-LOC.COM

- **INFO :** En vous connectant à cette adresse ci-dessous, vous pouvez passer votre commande directement auprès d'A-Loc :
<https://www.a-loc.com/fr/salons/salon/1673/salon-de-l-analyse-technique-at-2025>

LOCATION MOBILIER : Bulletin page suivante (en page 5)

- Si vous souhaitez de mobilier, vous pouvez parfaitement vous adresser au prestataire de votre choix, sinon auprès d'**International Moduling**, ou directement enfin **auprès de notre organisation : Agence IAT pour le mobilier de base** (tel qu'indiqué ci-dessous) :

➤ Table rectangulaire (1.80m x 0.4m)	=	141,00€ ht (livraison et reprise incluses)
➤ Chaise Type "Sorbonne" ou "Napoléon III"	=	35,50€ ht (livraison et reprise incluses)
➤ Mange Debout	=	98,75€ ht (livraison et reprise incluses)
➤ Tabouret Haut	=	52,50€ ht (livraison et reprise incluses)



AGENCE IAT – 54, RUE SANTOS DUMONT - 75015 PARIS
TEL: 01 40 56 09 24 - EMAIL : Andre.Malpel@salonAT.com

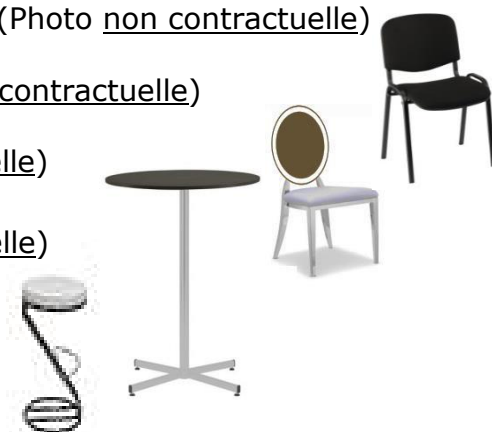
BON DE COMMANDE
Petit MOBILIER de Base (via l'agence IAT)
Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

LA SOCIÉTÉ
RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
TEL: E-MAIL:

Produits – Descriptions	Tarif unitaire HT	Quantité	Montants HT €
• Table Rectangulaire Lg 1.80m	• 141,00 € ht € ht
• Chaises "Sorbonne"	• 35,50 € ht € ht
• Mange debout	• 98,75 € ht € ht
• Tabouret Haut "Z"	• 52,50 € ht € ht
TOTAL TTC €:		 € ht
TVA 20% :		 €
TOTAL TTC € :		 € ttc



- Exemple de **table rectangulaire** 1.80m de long : **141,00€ ht** (Photo non contractuelle)
- Exemple de **chaise type "Sorbonne"** : **35,50€ ht** (Photo non contractuelle)
- Exemple de **mange debout** : **98,75€ ht** (Photo non contractuelle)
- Exemple de **Tabouret Haut** : **52,50€ ht** (Photo non contractuelle)



Bon à retourner à :
Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Cachet de la Société :
Signature:



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

TRANSPORTS EN COMMUN

- **METRO** : Station Bir-Hakeim / Ligne 6
- **RER** : RER : Station Champs de mars - Tour Eiffel
- **BUS** : **42, 69, 82, 87**

AUTRES TRANSPORTS

- **TAXIS** : Station de taxi sur place, au pied de l'immeuble UICP

PARKINGS

- **Parking Pullman Tour Eiffel** (situé à 150 m du lieu d'exposition)
18-24 Avenue de Suffren 75007 Paris
Contact : Email: contact-france@interparking.com - Tel: 09 70 140 11
Horaires 24h/24h
- **Parking Castorama** (situé à 400 m du lieu d'exposition)
13 Boulevard de Grenelle 75015 Paris
Contact : Tél 01 58 01 26 26
Horaires 9h-20h

HOTELS A PROXIMITE

- **HOTEL 4*** :
 - **Hôtel Pullman Paris Tour Eiffel**- 22 Rue Jean Rey, 75015 Paris • 01 44 38 56 00
 - **Hôtel Mercure Paris Tour Eiffel Grenelle** - 64 Boulevard de Grenelle, 75015 Paris • 01 45 78 90 90
- **HOTEL 3*** :
 - **Hôtel France Eiffel**- 8 Rue Saint-Charles, 75015 Paris • 01 45 79 33 35
- **HOTEL 2*** :
 - **Hôtel Eiffel XV** - 13-15 Rue Viala, 75015 Paris • 01 45 78 20 02
 - **Hôtel Au Pacific** - 11 Rue Fondary, 75015 Paris • 01 45 75 20 49



RÈGLEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ >à LIRE et à RESPECTER IMPÉRATIVEMENT

I - SÉCURITÉ

▪ **EN PARTICULIER POUR LES STANDS DÉCORATEURS:**

Tous les stands ayant des structures et décorations particulières doivent soumettre leur plan pour approbation au comité d'organisation au plus tard pour le **1^{ER} mars 2023.**

Tous les éléments de décoration ou d'habillage flottant (panneau publicitaire de surface supérieure à 0.50 m2. etc.) doivent être réalisés en matériaux non inflammables (type M1). Pour les constructions éventuelles, cloisonnements supplémentaires, sont autorisés des matériaux moyennement inflammables (type M3). Les éventuels stands comprenant des **planchers surélevés** comprendront des rampes d'accès respectant les valeurs suivantes: 8% sur 2 mètres, 10% sur 3 mètres 33% sur 4 mètres.

Lors du passage de la Commission de sécurité sur le salon, les aménagements des stands doivent être terminés et les procès-verbaux de réaction au feu des matériaux d'aménagement et décoration mis à sa disposition. Toutes dispositions doivent être prises pour que la Commission puisse les examiner en détail.

Les décisions prises par la commission de sécurité, lors de la visite, qui a lieu (le matin) avant l'exposition, sont immédiatement exécutoires.

Commission de sécurité représentée par notre
CHARGE DE SECURITE :
Cabinet Hervé PIERRE SARL

2, rue Maurice Utrillo -95110 SANNOIS

Dans tous les cas, le comité d'organisation se réserve le droit d'interdire et d'exclure tout matériel qui lui semblerait susceptible de présenter un danger pour le public.

II - IMPÉRATIFS TECHNIQUES

Le plan de l'exposition est établi par l'organisateur qui décide de l'implantation des stands. Aucune réclamation ne sera recevable concernant l'emplacement de stands, et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises. Il en est de même si pour des raisons impératives, l'organisateur est amené à modifier les emplacements ou installations ou tout horaire officiel.

Si le salon ne pouvait avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, tel que des problèmes de sécurité, mesures administratives, ou raison de **Force Majeure**, l'organisateur devrait en aviser immédiatement les exposants. Dans ce cas, l'organisateur peut au choix: Reporter l'évènement à une autre date, ou Rembourser les sommes disponibles restantes après paiement de toutes les dépenses engagées, réparties entre les exposants au prorata des sommes versées, sans qu'il puisse être exercé de recours à quelque titre que ce soit à l'encontre de l'organisateur.

III - RESPONSABILITÉS DES EXPOSANTS

▪ **SUR LES ASSURANCES**

LES EXPOSANTS ATTESTENT DETENIR UNE RESPONSABILITE CIVILE ET ETRE EN MESURE DE NOUS EN FOURNIR LA PREUVE A TOUT MOMENT.

▪ **SUR LES VOLS ET DOMMAGES**

Les organisateurs du salon dégagent leur responsabilité concernant les vols, dommages matériels, corporels ou autres, survenus sur les stands. Ils invitent les exposants à souscrire auprès de leur assurance, une extension de leur police pour la participation au salon.

▪ **SUR LE COPYRIGHT**

Les sociétés exposantes reconnaissent de plein droit l'existence d'un Copyright sur les noms, documents ou photos prises durant les événements organisés par l'agence IAT, comme inscrite au registre de l'INPI.



▪ **SUR L'ÉCHÉANCE DE PAIEMENT**

Seuls les exposants ayant réglé la totalité de leurs factures seront admis sur leur stand.

▪ **SUR LES INSTALLATIONS ET STRUCTURES**

L'exposant assure la pleine et entière responsabilité des présentations et démonstrations qui sont réalisées sur son stand et devra prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité du public qui y est admis. La Direction décline toute responsabilité concernant les constructions ou installations édifiées par les exposants.

Toutes détériorations causées par les installations, leur matériel ou marchandises seront à charge des exposants.

▪ **SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

Il est formellement interdit de se brancher électriquement autrement que via nos boîtiers électriques spécifiques, dédiés à cet effet. Exemple : il est strictement interdit de se brancher directement au mur, sauf exception et dérogation écrite de l'organisation.

Le non-respect de cette clause entraînera de fait, et sans qu'aucun recours ne puisse bloquer la procédure, l'entière responsabilité financière et matérielle de l'Exposant quant aux conséquences et préjudices nés d'une telle utilisation (incendie, court-circuit, coupure électrique ...).

▪ **SUR LES HORAIRES ET TENUE DU STAND**

Les participants devront respecter le tableau des horaires, en particulier en ce qui concerne le montage et le démontage (voir Planning horaire en P.3).

ATTENTION : Conformément aux directives de l'établissement, tout dépassement horaire, lors du montage ou du démontage sera facturé 1.500€ HT/l'heure.

Les participants devront ainsi avoir débarrassé leur emplacement **dans le délai fixé par la direction** (voir planning horaire en P.3). Passé ces délais, les objets exposés pourront être enlevés par les soins de la Direction, **les frais d'enlèvement ainsi que les risques de vols, pertes ou de dommages étant à la charge de l'exposant.**

La présence permanente d'une personne est obligatoire sur le stand pendant toute la durée du Salon. **Aucun exposant ne devra procéder au démontage ou remballage de son stand, avant l'annonce de la fermeture du Salon le vendredi soir à 19h.**

▪ **SUR LES DIFFUSIONS SONORES**

L'organisateur se réserve le droit d'interdire ou de limiter les diffusions sonores qui risqueraient de gêner les autres exposants ou le bon déroulement du salon.

▪ **SUR LE NETTOYAGE DES STANDS**

Il est impératif que tous les exposants laissent leur emplacement totalement propre à la fin de la manifestation. Tous les exposants, en particulier ceux qui font appel à un décorateur, ont l'obligation de récupérer tous les débris, planches de bois, morceaux de moquette, emballages vides... affairant à l'installation ou désinstallation de leur stand. Tous déchets encombrants laissés sur le Stand de l'exposant, fera l'objet d'une **facturation supplémentaire pour l'enlèvement** (tarif : Nous consulter).

▪ **SUR L'INTERDICTION DE LA SOUS-LOCATION**

Les stands sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 800 euros H.T. pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservé le stand en son nom et place.

▪ **SUR LA DISTRIBUTION DE DOCUMENTS**

Toute distribution de publicités et tracts ne pourra être effectuée en dehors du stand réservé à l'exposant sauf accord express du Comité d'Organisation ou conditions de vente voir Dossier d'Inscription en dernière page, chapitre "**Autres vecteurs de communication**".



AGENCE IAT – 54, RUE SANTOS DUMONT - 75015 PARIS
 TEL: 01 40 56 09 24 - EMAIL : Andre.Malpel@salonAT.com

BON DE COMMANDE
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE
 Intermittent de 09h00 à 19h00
 Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

Excepté les exposants ayant souscrits une « formule package », aucune réservation ne sera prise en considération si elle n'est pas faite par l'intermédiaire de ce présent bon de commande, accompagné d'un chèque établi à l'ordre d'IAT. A défaut de règlement la demande ne sera pas exécutée

LA SOCIÉTÉ
 RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
 TEL: E-MAIL:

DESCRIPTIF et TARIFS euros	Prix HT	Nbr de branchement	Montants
- Branchement Électrique jusqu'à 2KW	461,50 €		
- Branchement Électrique jusqu'à 4KW	653,50 €		
- Branchement Électrique jusqu'à 6KW	757,50 €		
- Branchement Électrique jusqu'à 8KW	861 €		
		MONTANT HT € :	
		TVA 20% :	
		MONTANT TTC € :	

POUR UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE PERMANENT: NOUS CONSULTER

Nota:

- 1- Tous les matériels électriques utilisés doivent être conformes aux normes françaises ou européennes en vigueur.
 - 2- Les appareils de classe 0 (au sens de la norme NF C 20 030) doivent être protégés par des dispositifs à courant différentiel nominal au plus égal à 30 mA.
 - 3- Les appareils de classe 1, doivent être reliés au conducteur de protection de la canalisation des alimentant.
 - 4- L'utilisation de la prise de terre individuelle est interdite.
- Pensez à vous munir des accessoires que nécessite votre installation (prises multiples, prolongateurs...).
- 5- Il est formellement interdit aux exposants de se brancher électriquement autrement que via nos boîtiers électriques spécifiques et dédiés à cet effet** (exemple : interdit de se brancher directement au mur), sauf exception et dérogation écrite de l'organisation.
- Si l'exposant ne trouve pas le boîtier, ou ne comprend pas comment il fonctionne, il doit en informer l'organisation, mais ne pas "bricoler" lui-même une solution de remplacement et/ou de secours.
- Le non-respect de cette clause entrainera de fait, et sans qu'aucun recours ne puisse bloquer la procédure, l'entière responsabilité financière et matérielle de l'Exposant quant aux conséquences et préjudices nés d'une telle utilisation (incendie, court-circuit, coupure électrique ...).

→ Présence obligatoire du représentant stand lors de l'installation, faute de quoi aucune contestation ou réclamation ne sera recevable.

Bon à retourner à :
 Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Cachet de la Société :
 Signature:


BON DE COMMANDE
BRANCHEMENT INTERNET

 Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

Excepté les exposants ayant souscrits une « formule package », aucune réservation ne sera prise en considération si elle n'est pas faite par l'intermédiaire de ce présent bon de commande, accompagné d'un chèque établi à l'ordre d'IAT. A défaut de règlement la demande ne sera pas exécutée

 LA SOCIÉTÉ
 RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
 TEL: E-MAIL:

INTERNET (tarifs en baisse)	Prix HT (par ligne)	▪ NB de lignes internet ▪ NB de routeurs	Montants
▪ LIGNE INTERNET WIFI (1Mbps)	310,00 € ht		
▪ ROUTEUR filaire (valable pour 4 ports)	92,25 € ht		
▪ ROUTEUR wifi	102,50 € ht		
▪ ASSISTANCE TECHNIQUE POUR VOS LIGNES INTERNET: Installation et permanence d'un technicien Internet spécifique durant toute la durée de notre manifestation. Aide et résolution de vos problèmes techniques Internet.		190,00 €	
		MONTANT HT :	
		TVA 20,0% :	
		MONTANT TTC:	

Veillez noter que toutes les lignes internet seront testées le jeudi, par notre équipe technique.
 —> **Présence obligatoire du représentant stand**, faute de quoi aucune contestation ou réclamation ne sera recevable.

Bon à retourner à :
 Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

 Cachet de la Société :
 Signature:



AGENCE IAT – 54, RUE SANTOS DUMONT - 75015 PARIS
 TEL: 01 40 56 09 24 - EMAIL : Andre.Malpel@salonAT.com

IMPLANTATION DES BRANCHEMENTS
 Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

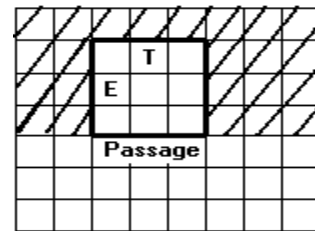
LA SOCIÉTÉ
 RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
 TEL: E-MAIL:

A. STAND MODULAIRE : (stand de base /Installation générale). Pour ceux qui ne font pas appel à un stand décorateur, nous vous remercions de nous indiquer les **emplacements souhaités pour tous vos branchements** commandés à l'aide du Plan ci-dessous. Merci également de noter les allées de passage, comme sur l'exemple. En l'absence d'indications, les branchements seront positionnés à la convenance des agents de nos services techniques.

EXEMPLE DE STAND

PLAN STAND MODULAIRE

E= Électricité
T= Téléphone
Echelle: 1 carré = 1m



Plan pour les stands modulaires
 à retourner à :
 Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

B. STAND DÉCORATEUR : Si vous faites appel à l'intervention d'un décorateur, dans ce cas **vous devrez nous adresser un vrai plan en 3D détaillé** par mail à andre.Malpel@salonAT.com et nous communiquer les coordonnées précises de votre décorateur ci-dessous:

LES COORDONNÉES DE VOTRE DECORATEUR :

Nom du décorateur
Adresse
Tél.....**Fax**
Email



AGENCE IAT – 54, RUE SANTOS DUMONT - 75015 PARIS
TEL: 01 40 56 09 24 - EMAIL : Andre.Malpel@salonAT.com

BON DE COMMANDE
INSCRIPTION SUR ENSEIGNE
(Compris dans le prix du stand)
Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

Aucune demande ou réservation ne sera prise en considération si elle n'est pas faite par l'intermédiaire de ce présent bon de commande.

LA SOCIÉTÉ
RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
TEL: E-MAIL:

Le nombre maximum de caractères est :

- **18 caractères (espaces inclus)** sur une ligne

Les exposants doivent inscrire **l'intitulé exact** qu'ils désirent voir apparaître sur leur enseigne à partir des cases suivantes :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Si votre intitulé **dépasse les 18 caractères**, votre intitulé portera **sur deux lignes maximum** :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Bon à retourner à :
Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Cachet de la Société :
Signature:

Exemple Enseigne stand modulaire ici



Exemple Stand nu 9m² (3x3)
*Schéma non-contractuel



BON DE COMMANDE

BADGES

Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

1. POUR COMMANDER VOS BADGES :

- Merci de nous adresser **un simple mail** à andre.malpel@salonAT.com avec **la liste des personnes présentes sur votre stand** à nous remettre minimum **1 mois avant l'ouverture du salon, au format Excel** et présenté comme le tableau ci-dessous.

Prénom	Nom	Société	Email



2. REMISE DE VOS BADGES :

- Vos badges vous seront remis le jeudi, jour de l'installation-montage à l'espace UIC-P Tour Eiffel Center. N'oubliez pas de les réclamer, afin de pouvoir pénétrer plus rapidement le lendemain, sur le salon et circuler librement toute la journée, sans contrainte vis-à-vis de nos agents de sécurité.
- En cas d'impossibilité à récupérer vos badges le jour du montage, ceux-ci seront disponibles à l'accueil le vendredi, c'est-à-dire le jour même du salon.
- Attention à ne pas les perdre. **Aucun double ne pourra vous être remis.**

**BON DE COMMANDE : AUTRES VECTEURS DE COMMUNICATION**Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025Bulletin à nous retourner par email à : Andre.Malpel@salonAT.com afin de vous adresser en retour, votre facture à nous régler par chèque ou virement à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)LA SOCIÉTÉ :
ADRESSE :
TELEPHONE :
NOM DU RESPONSABLE :
E-MAIL :**A. DIFFUSION DOCUMENTS, FLYERS, SACS, GOODIES, OBJETS PUB (+20% après 1^{er} mars)**

- **Distribution de vos documents dans les allées du salon : durant 6 heures (vendredi)**
2 de nos hôtesses circulent (Sauf Entrée et Guichet enregistrement) dans les allées du salon, sorties des conférences, dès 8h00 dans la file d'attente à l'extérieure du Salon, afin d'y distribuer vos documents. Les hôtesses sont fournies par l'agence IAT et habillées distinctement (plusieurs couleurs au choix) avec un badge au nom de l'Exposant (Badge fourni par l'exposant).

TARIF DISTRIBUTION ALLEES du SALON (Hors entrée)	HT	TTC
Distribution de vos Flyers et/ou Goodies (Hôtesses incluses)	2.365,00 €	

- **Distribution Goodies à l'Entrée (100% des visiteurs) et/ou sur les Espaces du Salon** : En plus des visiteurs
Avantage 1 - Les Goodies Officiels sont utilisés par toute l'organisation, hôtesses, sécu et offerts aux conférenciers
Avantage 2 - Les Goodies Officiel portent le Logo, Slogan, Adresse et Infos divers de l'exposant

TARIF DISTRIBUTION GOODIES GUICHET D'ACCUEIL	HT	TTC
SACS Officiels + Logo (fournit par le client)	4.730,00 €	
STYLOS Officiels + Logo (fournit par le client)	1.731,00 €	
BLOCS-NOTES + Logo (fournit par le client)	1.731,00 €	

B. EMBLEMES pour KAKEMONOS et BANNIERES (+20% après 1^{er} mars)

- **Mise en avant de vos Kakémonos au sein du salon : Différents emplacements stratégiques**

TARIF KAKEMONO dimensions : 80cmx2m	HT	TTC
TARIF 1 KAKEMONO	1.128,00 €	
TARIF 2 KAKEMONOS	1.862,50 €	
AFFICHAGE DIVERS : Tarif au m ² (nous consulter)	559,00 €	

C. E-MAILING intégré à notre Newsletter "Salon" (+20% après 1^{er} mars)

- **Insertion encart 650 x 225 pixels dans Newsletter Salon adressée à nos +60 000 contacts**

TARIF DISTRIBUTION - UTILISATION	HT	TTC
1 passage	1.128,00 €	
3 passages (réduction -20%)	1.862,50 €	

D. EVENEMENT AU BAR DU SALON – ANNONCES/PRESENTATIONS PUB. (+20% après 1^{er} mars)

- **Mise à disposition du BAR – Rafraichissements offerts au public + Annonce dans Catalogue :**

TARIF	HT	TTC
Durée 30 min. (hors coûts des rafraichissements)	1 250.00 €	

BON DE COMMANDE	€ HT	€ TTC
TOTAL COMMANDE		

Date :
Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :
Cachet de la société :



AGENCE IAT – 54, RUE SANTOS DUMONT - 75015 PARIS
TEL: 01 40 56 09 24 - EMAIL : Andre.Malpel@salonAT.com

BON DE COMMANDE
CARTONS D'INVITATION
(100 coupons compris dans le prix du stand)
Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

LA SOCIÉTÉ
RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
TEL: E-MAIL:

Souhaite recevoir **gracieusement** des invitations pour le *Salon du Trading*.

Merci de nous préciser :

> **LA QUANTITÉ CHOISIE** : invitations (Jusqu'à 100 offertes)

Et

> **L'ADRESSE DE LIVRAISON :**
(ATTENTION : Frais et coûts de livraison à la charge de l'exposant si hors de France.)

.....
.....
.....

TARIF D'UN LOT DE 100 INVITATIONS SUPPLEMENTAIRES : 50 euros ttc.

Nombre de lots : X 50 euros ttc =euros.

Bon à retourner à :
Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Cachet de la Société :
Signature:



BON DE COMMANDE
INSERTION PUBLICITAIRE
 DANS LE CATALOGUE - PROGRAMME OFFICIEL -
 Date limite de réponse : 1^{ER} mars 2025

LA SOCIÉTÉ
 RESPONSABLE DU STAND : N° Stand :
 TEL: E-MAIL:

Merci de nous consulter pour connaitre nos disponibilités

CHOIX DE VOTRE INSERTION PUBLICITAIRE CATALOGUE VISITEURS (20 000 exemplaires distribués) > Tarif : +20% après le 28 février	Montant € HT
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en quatrième de couverture	2 880 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en deuxième de couverture	2.418 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en troisième de couverture	2.418 € ht
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 espace central "Programme des conférences"	2.109 € ht
<input type="checkbox"/> 1/2 page quadrichromie L190XH138 espace central "Programme des conférences"	1.247 € ht
<input type="checkbox"/> 1/4 page quadrichromie L90XH134 (à côté plan stands et/ou liste exposants)	1.018 € ht
<input type="checkbox"/> LOGO de votre société visible sur le plan des stands Taille correspondant au Stand réservé sur plan	618 € ht

Modalités et spécificités techniques à fournir :

- > Le Graphisme (PAO et Créa) reste à la charge du client au format spécifié
- > A nous remettre par e-mail via un Fichier en PDF haute définition
- > **Avec si possible 5 mm de fond perdu** au plus tard 1 mois avant l'ouverture de l'évènement, soit pour ce salon, une remise des éléments **au plus tard le 01.03.2025** par e-mail.

Bon à retourner à :
 Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Cachet de la Société :
 Signature:



BON POUR ACCORD (REPONSE OBLIGATOIRE)

 **à nous retourner avant le 1^{er} mars 2025**

Dans l'attente de vous accueillir sur notre Salon, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Très cordialement.

Le Comité d'Organisation IAT

La Société

Reconnait avoir pris connaissance du présent Dossier Technique (17 pages), relatif au "Salon de l'Analyse Technique" du vendredi 28 mars 2025 et au montage du jeudi 27 mars 2025 comprenant notamment : Le règlement et consignes de sécurité (page7 et page 8) et s'engage à respecter la totalité des mesures qui y sont indiquées.

De même les exposants attestent détenir une Responsabilité Civile et être en mesure de nous en fournir la preuve à tout moment.



Bon pour accord à retourner avant le 1^{er} mars 2025 :

Agence IAT- 54, rue Santos Dumont 75015 PARIS

Ou par mail: andre.malpel@salonAT.com

Date:

Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :

Cachet de la société :